

Date de dépôt : 20 novembre 2017

Rapport

de la Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2018

Rapport de M. Bernhard Riedweg

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève (SIG) a étudié le projet de loi 12199 lors de sa séance du 10 novembre 2017 sous la présidence attentive de M. Daniel Sormanni. La commission était assistée par M^{me} Béatrice Stückelberg Vijverberg, secrétaire générale adjointe (DALE). Le procès-verbal a été tenu par M^{me} Vanessa Agramunt ; le rapporteur les remercie chaleureusement pour leur collaboration.

Présentation du projet de loi 12199 approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2018 par M^{me} Céline Gauderlot, directrice finances, M. Michel Balestra, président, M. Christian Brunier, directeur général, et M. Jean-François Jordan, responsable controlling et planification/SIG

M. Balestra, président du conseil d'administration, demande si la commission souhaite une présentation liminaire de la situation actuelle des SIG ou si elle préfère passer directement aux questions.

La commission décide à l'unanimité d'avoir une présentation.

En préambule, un député UDC demande si les centrales hydrauliques sont déficitaires et si elles bénéficieront de la baisse temporaire de la redevance hydraulique. M. Brunier répond qu'aujourd'hui tous les barrages en Suisse sont déficitaires. Il ajoute que si chaque barrage était une société, elle aurait

beaucoup de peine à moins d'avoir des clients finaux. Il explique que le barrage de Chancy-Pougny est dans les chiffres noirs car la société achète la production à un prix qui n'est pas économique. Sur un marché de l'électricité libéralisé, tous seraient en faillite. Comme il y a des clients finaux sur lesquels les coûts sont reportés, la collectivité paie le surplus énergétique ; il indique que ce n'est pas la faute de la Suisse, mais des énergies polluantes comme le charbon. Le marché est chaotique, ainsi il ne faut pas le libéraliser mais le protéger et cela pour des questions économiques et écologiques.

M. Balestra dit qu'en 2016 il y avait une moyenne de 28 euros le MW en Europe alors qu'à Verbois on achète à CHF 70.- à la Confédération. La différence est donc importante.

M. Brunier, directeur général, ajoute que tous les modes de productions suisses sont entre 5 centimes et 8 centimes alors que le marché est entre 3 et 5 centimes. Il ajoute que cela ne concerne que l'électricité mais qu'une situation similaire va être vécue au sujet du gaz.

M^{me} Gauderlot, directrice des finances, commence la présentation et explique que le budget 2018 s'inscrit dans le plan d'affaires 2018-2022 approuvé par le conseil d'administration des SIG. Il prévoit un investissement de 1,4 milliard selon 3 axes :

- La transition énergétique (CHF 440 millions) : cet axe démontre un engagement marqué des SIG pour la transition énergétique. Elle ajoute qu'environ CHF 300 millions seront consacrés à la grande et moyenne thermique.
- Les réseaux et ouvrages (CHF 830 millions) : cet axe reflète la volonté réitérée de l'entreprise d'assurer un approvisionnement sûr et de qualité à la population genevoise. Dans cette somme, il y a la construction de renouvellement d'ouvrages majeurs pour le traitement des déchets.
- Telecom Smart (CHF 90 millions) : SIG fait un pas important dans cette direction avec le déploiement des compteurs intelligents notamment.

M^{me} Gauderlot dit que cette somme d'investissement est presque entièrement autofinancée par les SIG puisqu'il est prévu que sur la même période l'entreprise dégage CHF 1,3 milliard de flux d'exploitation ; la dette ne sera donc augmentée que de 100 millions. En ce qui concerne les investissements, il s'agit principalement des eaux usées d'une part et d'autre part des Cheneviers et de la thermique ; le rythme d'investissement s'accélère en fin de plan notamment à cause de l'usine des Cheneviers IV. Durant la période, cette usine sera en pleine construction et ne générera pas de flux ; c'est la raison pour laquelle les SIG auront recours à la dette pour financer l'investissement. En ce qui concerne les flux d'exploitation, l'EBITDA, la

somme de CHF 1,3 milliard d'investissement se retrouve et, en 2018, l'EBITDA croît de plus de CHF 10 millions. Elle explique que cela est dû à la croissance des volumes mais qu'elle est effacée par la croissance des taxes qui influencent les coûts d'approvisionnement et les redevances. En parallèle, les charges d'exploitation restent contenues, notamment grâce au levier de performance. Durant la période 2018-2022, l'EBITDA croît avec le développement de la thermique et l'impact du levier de performance notamment. En ce qui concerne l'endettement net, il reste stable, puis progresse en raison de ce qui a été évoqué concernant les Cheneviers. En ce qui concerne les produits, il y a une croissance entre 2017 et 2018 car les taxes fédérales ont enregistré une croissance de plus de 30 millions avec l'effet combiné de la taxe CO₂. En dehors de cela, on enregistre des croissances modérées sur les énergies et les réseaux. Sur la période 2018-2022, les produits restent relativement stables même s'ils cachent des mouvements divers : la thermique croît de manière forte notamment. En ce qui concerne les achats d'énergie, il y a un effet « ciseaux » sur la période 2017-2018-2019-2020. Cet effet est dû notamment aux taxes CO₂ qui vont croître entre 2017-2018. En parallèle, les SIG prévoient une baisse des tarifs *Swissgrid*. Entre 2018 et 2022, la décroissance est due principalement à l'effet de l'arrêt d'un contrat d'approvisionnement à long terme assez significatif qui permet de baisser les coûts d'approvisionnement. En ce qui concerne les charges d'exploitation, la présentation PowerPoint montre l'effet sur ces charges avec et sans l'effet du levier de performance. M^{me} Gauderlot explique que le programme repose sur plusieurs pistes sectorielles (les engagements des directions pour atteindre des économies en optimisant les processus) et des pistes transversales (qui concernent les processus communs à l'ensemble de l'entreprise). Au sujet des redevances et des subventions, elle dit que les redevances connaissent une croissance entre 2017-2018 et 2018-2019 due notamment à l'effet du levier. En ce qui concerne les investissements, la partie réseau et ouvrages correspond à l'addition des « réseaux et ouvrages » et « Cheneviers IV ». Un investissement de CHF 250 millions est prévu dans l'électricité et le gaz, plus de CHF 100 millions dans l'eau potable et CHF 150 millions dans les eaux usées. L'usine des Cheneviers IV correspond à presque CHF 200 millions d'investissements sur la période 2018-2022. La transition énergétique correspond à CHF 370 millions engagés sur la période. Finalement, en ce qui concerne l'endettement net, M^{me} Gauderlot dit que le ratio « dette nette / EBITDA », mesurant la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette, est bon puisqu'il sera à 2.5 en 2020 et à 3 en 2022.

Un député UDC prend lecture de la phrase suivante et demande des explications : « Le prix du marché du gaz poursuit sa hausse constatée

depuis 2016, toutefois les factures d'électricité baissent. » M^{me} Gauderlot répond qu'il y a un principe de compte courant sur l'électricité. Dès lors, les SIG font des prévisions qui sont basées sur des hypothèses mais qui ne se réalisent pas toujours.

Le même député demande quand l'Office fédéral de l'énergie va se prononcer sur le supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables. M^{me} Gauderlot indique qu'il s'est déterminé puisqu'il envisage une croissance sur les énergies renouvelables plus rapidement que prévu. Cet effet n'a toutefois pas d'impact sur le résultat des SIG : le supplément sur les nouvelles énergies renouvelables va augmenter plus significativement et plus rapidement que prévu alors que la taxe CO₂ augmentera moins rapidement que prévu.

M. Brunier explique qu'en matière de communication au public, les SIG ont annoncé une baisse de 4% de l'électricité ; les consommateurs s'attendent donc à une facture plus basse, mais avec les suppléments fédéraux qu'ils perçoivent, la facture sera stable ; cela pose donc des problèmes de crédibilité et de communication alors que les SIG étaient de bonne foi lorsqu'ils ont annoncé la baisse de la facture.

Le même député demande si les clients professionnels sont satisfaits des services des SIG et quelle est l'élasticité des prix pour les SIG afin de conserver les clients. M. Brunier répond que le taux de satisfaction est quasiment record ; il ne faut pas s'en réjouir car ce n'est jamais durable. Il explique que les grandes entreprises sont très satisfaites alors que les plus petites sont plus critiques ; cela est dû au fait que les grandes entreprises bénéficient d'un meilleur accompagnement. Il explique que le service personnalisé offert aux grandes entreprises ne peut pas être offert aux petites et moyennes entreprises qui sont traitées comme des clients privés. Il ajoute qu'il y a aussi des facteurs conjoncturels. M. Brunier explique que les cadres de l'entreprise SIG sont payés, en partie, en fonction de la satisfaction client.

Le même député demande si les SIG dépendent beaucoup des prix de l'électricité en Allemagne. M. Brunier répond que cela ne concerne pas uniquement les SIG mais le marché européen : les Allemands et les Chinois, qui sont les plus grands producteurs de charbon au monde, influencent le marché européen.

Le député demande encore s'il y a eu des changements entre la validation du budget par le conseil d'administration et aujourd'hui. M. Brunier dit que plus on adapte le budget, plus il est faux. Il explique qu'actuellement le budget se fait ainsi : M. Balestra, M^{me} Gauderlot et M. Brunier se réunissent et regardent ce qui s'est passé durant les cinq dernières années, et ils préparent un budget qu'ils distribuent aux membres de la direction en leur donnant deux

semaines de délai pour approuver ou refuser le budget. Il estime que cette année ils vont montrer que c'est la bonne méthode car le budget est plus proche de la réalité et n'a pas pour objectif de faire plaisir.

Un député socialiste pose une question au sujet de la transition énergétique. M. Brunier répond qu'au sujet de l'électricité, celle des SIG n'était pas à 100% renouvelable auparavant, alors qu'actuellement c'est le cas. Toutefois, il explique que même si l'électricité peut encore être assainie, la transition énergétique à Genève se fait sur la thermique ; ce n'est pas le cas en Suisse puisqu'ils sont très en retard, sauf dans trois cantons. Au niveau de l'électricité, l'OCEN considère que les SIG ont déjà réalisé 86% des objectifs 2050. C'est un bel investissement pour le canton. Au niveau de la thermique, en Suisse c'est une catastrophe puisque environ 97% ou 99% du chaud ou froid est produit par le fossile (à Genève c'est un peu meilleur). Ainsi, la réelle transition énergétique à Genève concerne la géothermie : il s'agit d'un super plan économique et écologique.

Le député socialiste remarque que les SIG sont très sûrs d'eux pour l'avenir et leurs projets d'investissements presque autofinancés alors que lui-même ressent des doutes. Il souhaite savoir quelle est la limite EBITDA qui n'est pas acceptable et celle qui est acceptable : il souhaiterait avoir une fourchette de l'acceptable en termes d'EBITDA. M. Balestra répond qu'ils sont absolument sûrs d'eux. Au sujet des Cheneviers IV, il dit que l'usine doit être remplacée et que les stations d'épuration doivent être construites. Les SIG ont la vision de faire du « fait ici pour ici » et cela accompagnera la transition thermique qui sera financée par des clients qui veulent acheter ce type d'énergie. Dès lors, ils passent d'un marché régulé à un marché ouvert basé sur la confiance et la fidélité. D'autre part, M. Balestra indique que les SIG ont toujours eu un budget d'investissement qui tourne autour des CHF 200 millions.

M. Brunier ajoute, en rapport avec le marché, que tout ce qui est public sur la partie libéralisée (soit la moitié du chiffre d'affaires des SIG) subit des pertes de marché, mais que les SIG ont trouvé des leviers de croissance dont l'un est la thermique. Il s'agit d'un bon levier car il y a certes de nombreux investissements, mais peu de risques et une rentabilisation relativement rapide. Dans la durée, il s'agit d'un bon business pour les SIG et pour la collectivité locale. M. Balestra ajoute que le conseil d'administration a fixé des règles claires au sujet des investissements : il faut que 70% des clients démontrent de l'intérêt avant de commencer le projet. L'avantage des réseaux thermiques est que lorsque les SIG les auront mis en place, ils ne pourront pas être concurrencés.

Le même député socialiste croit en ces différents projets mais met en doute le fait que la marge soit suffisante pour les amortir. M. Balestra répond que sur

le chiffre d'affaires, le flux électrique ne représente que CHF 250 millions et que cette somme n'est pas que de la marge.

Le même député indique simplement que l'avenir n'est peut-être pas aussi prévisible. M. Balestra plaisante en disant que si ça ne fonctionne pas, il changera de directeur financier.

Le député socialiste pose une question au sujet de la Gradelle, car la rumeur court que les personnes ne vont pas être raccordées alors qu'elles ont subi les nuisances. M. Brunier répond qu'il est serein. Il ajoute qu'il répond volontiers par note au sujet de la Gradelle. Il donne l'exemple concret du chantier de l'autoroute et indique qu'ils passeront à côté de plusieurs entreprises et que certaines ne voudront pas se raccorder car elles ont déjà une chaufferie, par exemple, mais à long terme il y aura un développement important de clients : les risques sont mineurs dans des secteurs comme celui-ci. Par ailleurs, il ajoute que les investisseurs sont prêts à courir pour investir dans leur projet. M. Balestra revient sur l'exemple du cadium : avec le temps c'est devenu une poule aux œufs d'or.

Le député socialiste revient sur les taxes. M. Brunier répond que pour les énergies renouvelables, il s'agit d'une augmentation pour l'ensemble des clients.

Un autre député socialiste revient sur la gestion de personnel en termes de relations des ressources humaines, en lien notamment avec les syndicats. M. Balestra répond qu'ils ont de très bonnes relations avec le personnel et que tous les projets qu'ils mettent en place sont passés en revue avec les représentants des syndicats. Il ajoute qu'étonnamment les gens ont du plaisir à améliorer le fonctionnement des processus dans une entreprise. Il conclut en signalant qu'avec plus de plaisir au travail, on arrive à de meilleurs résultats.

Le même député demande si l'engagement du personnel se passe bien. M. Brunier répond que cela se passe bien, mais il estime qu'ils sont encore trop faibles dans l'engagement des femmes. Toutefois, il ajoute que c'est parfois difficile d'engager plus de femmes dans le secteur énergétique. A titre d'exemple, pour le poste de directeur financier, ils ont reçu 120 candidatures, dont seules 10 étaient féminines.

Le député Vert demande aux SIG de s'expliquer au sujet de leur participation dans une société de forage de gaz de schiste. M. Brunier répond que les SIG ne le font pas ; ils font de l'investigation en sous-sol depuis la surface. Le président de la société dit qu'en effet il est en faveur du gaz de schiste, mais même s'il peut dire ce qu'il veut, il ne peut pas faire ce qu'il veut. Les SIG ont une position très critique : ils ne veulent pas de forage pour le gaz de schiste car c'est ignoble économiquement et environnementalement parlant.

Le même député revient sur l'éolien et le photovoltaïque et demande ce qu'il en est. M. Brunier répond qu'il y avait environ 120 projets mais que les SIG ont assaini le portefeuille ; ils ont donc fermé certains projets et ont mis d'autres projets de côté. Ainsi, comme le but n'est pas d'avoir 120 projets mais de poser des éoliennes, in fine ils ont privilégié 15 sites. Aujourd'hui, il y a 5 sites qui ont des chances d'aboutir dans les 5-6 ans à venir, et dans le plan d'affaires présenté, ils ont retenu 2 sites.

Le député Vert demande où seraient situés les 5 projets. M. Brunier répond qu'il y a 3 sites en Suisse romande, un en Suisse allemande et un au Tessin.

Le même député demande quelle est la part pour l'éolien et la part pour le photovoltaïque. M^{me} Gauderlot répond que sur les 5 ans il y a CHF 50 millions pour l'éolien et CHF 20 millions pour le photovoltaïque. Ce député ajoute que l'éolien devrait donc monter en puissance et demande si la part de propriété des SIG dans les différentes entreprises est toujours minoritaire. M. Brunier répond que cela dépend. Il ajoute qu'ils sont toujours en affaires avec des industriels. M. Balestra ajoute que les règles fixées par le conseil d'administration sont les suivantes : 5% de rendement pour être seul, 4% pour être à 50%, etc. Il ajoute que le directeur général et lui-même considèrent qu'EOS peut être le véhicule pour l'investissement éolien et solaire à l'international car ce sont des professionnels. M. Brunier ajoute qu'il va falloir distinguer les sociétés de projets des sociétés d'exploitation.

Le député Vert revient sur le chauffage à distance et demande comment font les SIG pour se redimensionner et se projeter dans 15 ou 20 ans. M. Brunier répond qu'ils ont pour but de faire des réseaux les plus interconnectés possible. L'idéal serait une « autoroute du chaud et du froid » et ainsi de ne plus dépendre directement de la source.

Un député PLR informe qu'une société s'appelant Prime Energy a pour concept de louer les toits appartenant à des personnes privées pour y installer des panneaux solaires et revendre ensuite l'énergie. Il demande si les SIG ont aussi ce même concept. M. Brunier répond qu'ils font tout et qu'ils s'adaptent aux clients. Auparavant, les SIG forçaient à consommer de l'électricité solaire les personnes qui installaient les panneaux sur leurs toits alors que ce n'est plus le cas actuellement. Toutefois, il y a des segments où les SIG sont bons et d'autres où ils le sont moins, comme c'est le cas pour les toits des particuliers. Ainsi, les SIG s'occupent simplement de mettre en contact les particuliers avec d'autres PME ou PMI (locales si possible). En ce qui concerne les particuliers, ils sont en train de développer une plateforme informatique pour mettre en lien les besoins des privés et les entreprises locales en leur délivrant un devis en fonction des projets (comme cela se fait avec éco 21).

M. Balestra ajoute que les SIG ont une vision de développement ; que le développement se fasse par les SIG ou à travers les entreprises privées, l'important reste d'atteindre les objectifs.

Le même député PLR revient sur le gaz naturel dans les véhicules et demande si ce marché va se développer ou s'il est destiné à disparaître. Le directeur général répond que ce qui existe déjà va être maintenu ; toutefois, cela ne croche pas pour les particuliers car il n'y a pas eu de politique d'accompagnement comme c'était le cas en Italie. Les SIG se tournent plutôt vers l'électromobilité et installent des bornes puisque la mobilité électrique se développe. Les SIG réfléchissent aussi aux nouveaux modes de carburants.

Un député socialiste revient sur EOS et pose deux questions traitant du développement de l'entreprise et du CICR. M. Brunier répond qu'EOS est un bel outil qui a permis aux grandes entreprises électriques romandes de se voir et de se parler. En plus, EOS a développé de bons résultats économiques et écologiques en matière solaire et en matière d'éoliens à l'étranger (en Allemagne et en France essentiellement). Aujourd'hui, ce sont des experts dans la gestion de parcs éoliens et solaires. D'autre part, il ajoute que lorsque ce sont les parcs éoliens qui ne fonctionnent pas bien en Allemagne, c'est la France qui rayonne sur le marché et inversement. Ils ont donc un bon équilibre et un taux de rendement qui dépasse les 10%. A titre personnel, M. Brunier regrette amèrement qu'il n'y ait plus de barrages car aujourd'hui les SIG ont une position très critique. Au sujet du CICR, il indique qu'il y a toute une campagne de lettres anonymes contre le directeur des ressources humaines alors que c'est quelqu'un de respecté et respectable. M. Brunier indique que la Cour des comptes vient d'enquêter et que les SIG et le directeur RH vont être blanchis : il n'y a rien de vrai dans ce qui a été dit. Le directeur RH vient effectivement du CICR et a été le pilote de la délégation CICR en Afghanistan quand les deux tours tombaient à New York ; c'est donc quelqu'un qui a beaucoup de recul et de sang-froid. M. Brunier estime que ce qui se fait à son encontre est ignoble.

M. Balestra rappelle qu'il y a déjà eu d'autres fois où il a été accusé à tort : l'affaire de la caisse des retraites qui est fautive, l'affaire de l'engagement d'autres personnes du CICR qui est fautive, etc. M. Brunier dit qu'il n'y a pas de problème avec cette personne même après les différents contrôles menés. Il s'agit d'une calomnie néfaste.

M. Balestra indique qu'il a lancé l'audit interne SIG avant que cette affaire éclate car il avait reçu une lettre anonyme, et que toutes les enquêtes montrent qu'il n'y a rien.

Le même député socialiste dit qu'il ne faudrait pas qu'il y ait un réseau de copinage qui prêterite les autres candidats. M. Brunier répond que ce n'est pas le cas. Il ajoute qu'il a simplement engagé une personne qui a travaillé avec lui à l'Etat. Toutefois, il ajoute qu'à Genève, si l'on cherche à engager que des nouvelles personnes, on risque rapidement de se retrouver à court de personnel.

Le député socialiste indique qu'il était contre la venue d'EOS à l'époque.

Un député UDC demande comment la dette a baissé. M^{me} Gauderlot répond que certains éléments ont varié dans les hypothèses. Elle explique que dans la planification de la dette ils ne capitalisent pas la dette sur un budget ; lorsque les SIG ont mis en place le budget 2017, ils l'ont fait sur une situation estimée 2016 qui s'est avérée meilleure. Ainsi, lorsqu'ils ont planifié le budget 2018, ils se sont aperçus que la situation réelle 2016 était meilleure que celle qui avait été escomptée.

Le même député demande pourquoi Swissgrid a baissé les tarifs d'utilisation du réseau du transport de très haute tension. M. Brunier pense que lorsque le Conseil Fédéral a libéralisé une partie du marché, les autoroutes de la haute tension ont été regroupées auprès de cette société. Il s'agit d'une société anonyme qui a une sorte de monopole de droit. M. Jordan, responsable controlling et planification, ajoute que Swissgrid est soumis au même calcul que les citoyens pour le calcul de la rémunération de son revenu. Ainsi, ils ont donc certainement moins de coûts que prévu, ce qui a pu être répercuté à l'ensemble des gestionnaires des réseaux suisses.

Le même député demande quel serait le résultat de gestion si l'on tenait compte des correctifs de valeurs, des effets de la consolidation des sociétés du groupe et des variations des engagements de retraite. M^{me} Gauderlot explique que l'impact des participations sur le résultat de gestion est relativement minime. En revanche, l'impact des prestations d'actifs est plus conséquent. Elle indique qu'il est difficile de répondre à la question sur le budget 2018. M^{me} Gauderlot ajoute qu'il y a un certain nombre d'investissements qui sont faits aujourd'hui, mais que les bénéfices ne seront retirés que plus tard. Ainsi, il y a des incidences temporaires qui sont liées au décalage entre les investissements et les flux d'exploitation qui pourront être retirés (exemple : la géothermie).

Un autre député UDC demande si les SIG pratiquent la politique des prix bloqués auprès des clients. M. Brunier répond que si les clients le demandent ils peuvent le faire mais les clients sont réticents car cela est risqué. Il explique qu'ils ont des assurances de stabilité du prix qui sont toutefois en lien avec les prix du marché.

Le même député demande si les contrats à la performance sont des contrats pérennes. M. Brunier répond que les contrats d'entretien ont été arrêtés car les SIG perdaient de l'argent en raison de la forte concurrence et ils prenaient du marché aux privés. Ainsi, le personnel SIG a été reconverti : une personne s'est mise à son compte, une est partie en retraite anticipée et les huit autres sont encore aux SIG.

Le député Vert revient au projet de loi 11471-2-A et demande si les deux scénarios envisagés dans ce projet de loi sont pris en considération dans le cadre du budget 2018 et si oui, quelle version est prise en compte. M. Balestra rappelle le vote du conseil d'administration, soit que 20 millions soient consacrés au désendettement et que 10 millions seraient collectés par l'Etat et les collectivités. M^{me} Gauderlot répond que 5 millions ont été retenus dans les charges financières. Pour calculer l'endettement, ils ont pris en considération un flux complémentaire de 10 millions.

Le même député demande si cela est qualifié de risque. M. Balestra répond que, pour l'instant, la commission représente un risque acceptable.

M^{me} Stückelberg Vijverberg rappelle que le budget d'exploitation soumis au Grand Conseil par l'intermédiaire du Conseil d'Etat n'a pas de dividende car le dividende serait, si le Grand Conseil en décidait ainsi, traité sur le résultat de gestion. En revanche, sur l'exposé des motifs qui présente l'endettement, les SIG ont tenu compte de 15 millions dans l'endettement.

Un député socialiste rappelle que le principal but des SIG est de rendre des prestations en matière énergétique pour le canton et la population. Dès lors, leur but n'est pas de faire de l'argent en masse.

M^{me} Stückelberg Vijverberg revient sur les dividendes puisque c'est un sujet qui revient souvent en commission. Elle rappelle que la convention d'objectifs a été signée en lien avec les SIG : le département et les SIG travaillent à l'élaboration d'un plan directeur des énergies de réseau qui a justement pour but de donner une vision d'ensemble sur le canton et ils travaillent aussi à une définition encore plus précise des tâches des SIG. C'est pour cela qu'ils ne souhaitent pas que les questions de dividende soient traitées en dehors des tâches d'intérêt public.

Un député PLR revient sur le contrat d'électricité et demande quelle est leur politique actuelle. M. Balestra répond que l'électricité est quelque chose de compliqué car il faut à la fois assurer l'approvisionnement et à la fois réfléchir sur les comptes. M. Brunier explique qu'à l'époque, ceux qui ont signé ce contrat pensaient avoir fait le contrat du siècle. Il dit qu'il faut assurer la pérennité de la distribution électrique. Il faut éviter les achats de dernière minute pour ne pas payer trop cher : il faut optimiser, sans spéculer.

Le même député PLR revient sur le certificat CO₂. M. Balestra répond qu'il ne connaît pas le détail mais que l'Allemagne a réussi à négocier la tonne carbone à 8 euros alors que la Suisse paie CHF 80 la tonne carbone. En maintenant la taxe à ce prix, ils subventionnent l'industrie allemande et il s'agit donc d'un problème européen.

Le président demande à la commission si elle est d'accord de voter le budget 2018 et comme tel est le cas, il passe la parole aux députés pour procéder aux déclarations de groupe.

Un député parle au nom de l'UDC et indique que le budget 2018 ne varie pas fortement d'une année à l'autre ; c'est pourquoi l'UDC acceptera avec enthousiasme le budget 2018.

Un député socialiste indique que le parti socialiste acceptera aussi ce budget.

Le député EAG partage l'avis du groupe socialiste.

Un député indique que le PLR acceptera aussi ce budget.

Le député Vert estime que les investissements sont importants dans les réseaux mais qu'ils ont du sens, ainsi son groupe acceptera aussi le budget.

Le président parle au nom du MCG et dit que ce parti votera aussi le budget qui est dans la droite ligne du plan quinquennal présenté précédemment.

Votes

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 12199.

| | |
|--------------|--|
| Pour : | 11 (3 MCG, 1 S, 2 PLR, 2 UDC, 1 Ve, 1 PDC, 1 EAG) |
| Contre : | - |
| Abstention : | - |

L'entrée en matière du PL 12199 est acceptée à l'unanimité.

Le président passe au 2^e débat

Titre et préambule – pas d'opposition – ADOPTE

Art. 1 - pas d'opposition – ADOPTE

Art. 2 - pas d'opposition – ADOPTE

Le président passe au 3^e débat.

Le président met aux voix le PL 12199.

| | |
|--------------|--|
| Pour : | 11 (3 MCG, 1 S, 2 PLR, 2 UDC, 1 Ve, 1 PDC, 1 EAG) |
| Contre : | - |
| Abstention : | - |

Le PL 12199 est accepté à l'unanimité.

Annexe consultable sur internet :

Budget 2018 des Services Industriels de Genève (version du budget validée par le conseil d'administration le 29 juin 2017 (cf. annexe du PL 12199)

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12199.pdf>

Projet de loi (12199-A)

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2018

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| a) total des produits : | 1 089 millions de francs |
| b) total des charges : | 1 026 millions de francs |
| c) résultat de gestion : | 63 millions de francs |

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 230 millions de francs (222 millions de francs d'investissements opérationnels nets et 8 millions de francs d'investissements financiers), est approuvé.